AVIS D'ATTRIBUTION

Dénomination, adresse, téléphone du service qui passe le marché :
OPH - Angers Loire habitat - 4 rue de la Rame CS 70109 - 49101 Angers Cedex 2 - Tél : 02.41.23.57.57. Fax : 02.41.23.57.50.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord AMP oui

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :
Logement et équipements collectifs
Autre : EPIC.

Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de 320 logements collectifs en site occupé - quartier La Roseraie « Dumont d'Urville » à Angers.

Date d'envoi à la publication de l'avis d'appel public à la concurrence : 29/11/2016

Titulaire et montant HT du marché

Titulaire Adresse	Montant HT	N° marché
SARL LATITUDE ARCHITECTES **15 avenue du 41ème RI** **35000 RENNES**	451 750.00 €	15V01-16-12-149

Les marchés sont susceptibles d'être sous-traités : oui
Valeur de la part du marché susceptible d'être sous traitée : Inconnue

Classification CPV
• Objet principal : 71000000

Type de marché : Service

Type de procédure : Procédure concurrentielle avec négociation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- Prix (60%)
- Note d'intention (40%)

Date de signature du marché : 30/06/2017

Date d'attribution du marché : 28/08/2017

Nombre d'offres reçues : 3

Modalité de consultation du dossier marché : Sur demande auprès de l'OPH Angers Loire habitat 4, rue de la Rame 49101 Angers, Service Marché et conformément à la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.
Introduction des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique).
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.
Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

Cet avis a été publié au JOUE : **OUI** [x] **NON** [ ]

Date d'envoi de l'avis : 11/09/2017